

1ère DECLARATION D'ADHESION A LA FEDERATION

REGLEMENT

1. Je respecterai tous les standards et procédures ADIP.
2. J'ai pris connaissance et je me suis familiarisé avec les méthodes d'enseignement de l'ADIP.
3. Je prendrai systématiquement connaissance des nouveaux standards.
4. Je suis conscient du fait que la qualité de la formation d'un élève peut sérieusement affecter sa santé ou sa vie si cette formation est conduite de façon inadéquate.
5. Le Formateur est tenu de prendre toutes les mesures nécessaires pour certifier ou ne pas certifier tout élève qui respectivement se qualifierait ou ne se qualifierait pas pour un niveau de formation donné.
6. Je consens à ce que l'ADIP puisse prendre des sanctions qui peuvent aller jusqu'à l'expulsion.
7. Je consens à ce que l'ADIP informe les autres organisations de plongée des fautes commises et des sanctions prises.
8. Je ne dénigrerai ni ADIP ni ses membres, ni ne serai à l'origine d'aucun acte ou fait susceptible d'engager la responsabilité de l'ADIP.
9. Je ne tiendrai pas de propos diffamatoires envers aucune autre organisation de plongée.
10. Je m'engage à toujours fournir des informations exactes et correctes, dans les limites de mes connaissances.
11. Je consens à ce que tout renouvellement ultérieur de mon adhésion à l'ADIP soit soumis à l'appréciation souveraine du président de l'ADIP.
12. J'accepte de fournir à l'ADIP des informations complètes et exactes à propos de mes élèves.
13. Je suis tenu de garder en permanence les dossiers de mes élèves, complets, détaillés et exacts pendant 7 ans minimum, ils doivent inclure les examens et autres tests destinés à évaluer la maîtrise par l'élève des connaissances requises pour son niveau de formation, ainsi que les documents nécessaires à mesurer la progression de ses aptitudes à la plongée.
14. Je reconnais que la plongée et son enseignement sont des activités physiquement exigeantes et qu'il m'incombe de garder un niveau de forme physique me permettant d'entreprendre des activités de formation et de supervision de la plongée.
15. Dans le cas où ma condition physique changerait, me rendant ainsi incapable de satisfaire aux exigences physiques de formation et de supervision de plongée, je cesserais toutes activités de formation et de supervision jusqu'à ce que je sois à nouveau apte.
16. Je comprends que je dois remplir correctement mes devoirs et responsabilités en tant qu'exemple et modèle.
17. Je reconnais être tenu de m'assurer contre tous risques inhérents à la formation de plongeurs et je reconnais que ni l'ADIP, ni ses représentants agréés acceptent quelque responsabilité que ce soit pour toute perte résultant directement ou indirectement de l'utilisation correcte ou incorrecte des supports pédagogiques proposés par l'ADIP.
18. Afin de maintenir mon statut actif, je dois fournir régulièrement à l'ADIP la preuve que je suis assuré de façon adéquate.
19. Afin de maintenir mon statut actif, je suis tenu d'accomplir un minimum de 10 plongées en milieu naturel par année calendaire, et d'accomplir au minimum un cours, en tant que candidat, auditeur libre, membre du staff enseignant ou intervenant, d'enseigner ou de suivre un cours de plongée, de premiers secours.
20. Le statut actif de l'ADIP est accordé uniquement à la discrétion du président de l'ADIP, le fait de remplir les conditions minimums pour le statut actif de l'ADIP ne garantit en aucun cas que ce statut soit accordé.
21. Je consens à respecter tous les droits intellectuels relatifs au site internet de l'ADIP, à son contenu, ses données, ses documents et leur forme, ainsi qu'à l'information, aux marques, logos et images y figurant, ceux-ci appartiennent à l'auteur ou à des tiers qui lui ont conféré une autorisation.

DONNEES PERSONNELLES DU MONITEUR



| | |
|-------------------|-----------------|
| Année | Niveau |
| Prénom | Nom |
| Date de Naissance | Genre |
| Adresse | |
| Code Postal | Ville |
| Pays | |
| Téléphone privé. | Téléphone prof. |
| FAX | |
| E-mail | |
| Site internet | Nom du club |

Signature et date (précédé par la mention 'lu et approuvé') :